

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA REGION BEAUNOISE

SYMAB

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Le SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA REGION BEAUNOISE, établissement public de coopération, a été créé par arrêté ministériel du 13 juin 1966. Il a eu pour origine le transfert de l'aérodrome rendu inopérant par la construction de l'autoroute A6.

Il était composé à l'origine de la Ville de BEAUNE, de la Commune de RUFFEY-lès-BEAUNE et de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Un arrêté ministériel du 26 août 1967 entérinait l'adhésion des communes de SAVIGNY-lès-BEAUNE et de VIGNOLES. En 1988, la Commune de SAVIGNY-lès-BEAUNE était autorisée à se retirer du Syndicat Mixte puisque l'intégralité de sa zone était réalisée.

Par arrêté préfectoral du 23 juillet 2008, la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud devenait membre du Syndicat Mixte. Le SYMAB était ainsi autorisée à étendre ses compétences à la réalisation, à l'aménagement et à la commercialisation de la zone d'activités des Goutaux à LADOIX-SERRIGNY.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or a été autorisée à se retirer du SYMAB au 1^{er} janvier 2015 faisant du SYMAB un syndicat mixte fermé. Ses nouveaux statuts ont été entérinés par arrêté interpréfectoral du 30 juin 2015, modifiant notamment le siège du Syndicat, basé désormais à la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud.

En 2015, les collectivités adhérentes sont les suivantes :

- Commune de BEAUNE
- Commune de VIGNOLES
- Commune de RUFFEY LES BEAUNE
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE Côte et Sud

Le SYMAB est un outil de coopération simple et peu onéreux. Il permet d'alléger la charge financière et la dette des collectivités adhérentes grâce au portage financier des opérations d'aménagement qu'il assure pour le compte de ces collectivités. Son objet bien déterminé, a permis la réalisation d'infrastructures importantes sur BEAUNE et les communes voisines aussi bien dans le cadre du développement de zones d'activités que de zones d'habitations.

ZAED BEAUNE-VIGNOLES

- date de création : 1972
- superficie totale de la zone d'activités : 80 ha

De gros travaux de défrichage et nettoyage ont été réalisés en 2015 sur le fossé bordant l'autoroute.

Pour rappel, dans le cadre du projet de contournement de BEAUNE, le Conseil Général devant construire un ouvrage d'art au dessus de la voie ferrée du SYMAB, surélevée par rapport à la voie SNCF, le SYMAB a décidé d'abandonner l'usage de cette voie ferrée.

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de 60 938,32 €.

ZAC DE L'AERODROME

- date de création : 1977
- surface totale de la ZAC : 29 ha environ
- la commercialisation est terminée

Dans cette zone, environ 420 logements individuels et collectifs ont été réalisés, dont de nombreux logements sociaux, ainsi qu'un centre commercial, un terrain de sports, des parkings et espaces-jeux, une esplanade et un pont sur le Genêt.

En 2014, le SYMAB a aménagé le square et remis en état la voirie, permettant la rétrocession des voies, des réseaux et des espaces publics à la Ville de BEAUNE.

Seul reste à la charge du SYMAB le réseau de télédistribution qui génère des dépenses de maintenance. Malgré un réseau obsolète, de nombreux foyers y sont raccordés dont notamment les immeubles appartenant aux bailleurs sociaux.

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de 466 722,40€.

ZODEM DES MALADIERES

Cette zone, située à proximité du péage autoroutier nord a fait l'objet de modifications des superficies à aménager. A l'origine, le projet s'étendait de chaque côté de la route de Dijon, incluant les Ares Cautains.

Actuellement, la ZODEM est contenue entre la Route de Savigny et la route de Dijon, en bordure de l'A 6.

- Date de création : 1974
- superficie totale de la zone : 12 ha
- la commercialisation est terminée

Le SYMAB a délibéré en 2015 en faveur d'une rétrocession des voies et espaces publics au profit de la Ville de BEAUNE.

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de 411 204,15€.

ZONE « LES GOUTEAUX » LADOIX-SERRIGNY

Les terrains acquis sur fonds propres du SYMAB représentent une superficie de 10 ha 98 ca.

Une 1^{ère} tranche de travaux pour l'aménagement des voiries et réseaux s'est terminée en mai 2012. Le recours à un emprunt a permis de financer ces travaux de viabilisation.

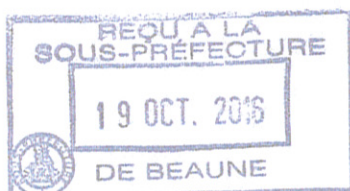
L'entreprise DEAL BOURGOGNE s'est installée sur cette nouvelle zone en 2012.

En 2015, l'entreprise GUINOT a acquis une parcelle de 5 000m².

Le compte administratif 2015 fait apparaître un déficit de 557 617,90€

Le compte administratif 2015 présente un résultat global (tous budgets confondus) en excédent de 628 801,99€

BALANCE GENERALE 2015		RESULTATS		
	DEPENSES	RECETTES	DEFICIT	EXCEDENT
ADMINISTRATION GENERALE				
INVESTISSEMENT		6 044,79 €		6 044,79 €
FONCTIONNEMENT	59 870,67 €	301 380,90 €		241 510,23 €
				247 555,02 €
ZAC AERODROME				
INVESTISSEMENT	0,00 €	461 559,99 €		461 559,99 €
FONCTIONNEMENT	3 207,17 €	8 369,58 €		5 162,41 €
				466 722,40 €
ZODEM				
INVESTISSEMENT		296 581,06 €		296 581,06 €
FONCTIONNEMENT	8 685,52 €	123 308,61 €		114 623,09 €
				411 204,15 €
ZAED BEAUNE VIGNOLES				
INVESTISSEMENT	84 011,96 €	67 484,81 €	16 527,15 €	
FONCTIONNEMENT	36 562,53 €	114 028,00 €		77 465,47 €
				60 938,32 €
REPE SEGUIN				
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			0,00 €	0,00 €
ZONE LADOIX SERRIGNY				
INVESTISSEMENT	1 642 291,58 €	1 052 520,98 €	589 770,60 €	
FONCTIONNEMENT	1 117 814,20 €	1 149 966,90 €		32 152,70 €
			557 617,90 €	
TOTAL GENERAL			557 617,90 €	1 186 419,89 €
RESULTAT GLOBAL : EXCEDENT				628 801,99 €



Le Président

Jean-François CHAMPION

